

# Règlement Intérieur

## 18<sup>ème</sup> Rapide FIDE

*organisé par Noisiel Echecs*

### Article 1 : Organisation

Le Club de Noisiel Echecs, représenté par Nara OUPINDRIN, organise son 18<sup>ème</sup> Rapide FIDE de Noisiel, le vendredi 17 octobre 2025, à la Maison de Quartier de la Ferme du Buisson, 8 passage Louis Logre. 77186 NOISIEL.

### Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

C'est l'annexe A des Echecs Rapide et plus spécifiquement l'article A.5 qui s'applique à l'ensemble de la manifestation.

### Article 3 : Homologations et Appariements

18<sup>ème</sup> Rapide FIDE de Noisiel est homologué FIDE sous le numéro 68623 et sera pris en compte pour le classement FIDE Rapide de novembre 2025.

Il se joue en 5 rondes.

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.8) se font au système suisse.

### Article 4 : Cadence

La cadence est de 10 minutes + 2 secondes par coup pour toute la partie

### Article 5 : Inscription

L'inscription est de :

4€ pour les jeunes

5€ pour les adultes

### Article 6 : Accueil, pointage, horaires des rondes

Accueil à partir de 19h15, pointage obligatoire entre 19h30 et 19h55 pour entrer en ronde 1.

Ronde 1 : 20h00

Ronde 2 : 20h30

Ronde 3 : 21h00

Ronde 4 : 21h30

Ronde 5 : 22h00

Remise des Prix : 22h30

### Article 7 : Classement et Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les prix sont attribués « à la place ». En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre : le buchholz tronqué, le buchholz, puis la performance.

Note : Pour le calcul des départages, en accord avec l'article C07-16.6, le score ajusté est calculé par le logiciel PAPI 3.3.7, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

1 <sup>er</sup> prix : 40 €	2 <sup>ème</sup> prix : 30 €	3 <sup>ème</sup> prix : 20 €
-----------------------------	------------------------------	------------------------------

### **Article 8 : Arbitrage**

Le tournoi est arbitré par Huong BELEY- Arbitre Fédéral Open 2.

### **Article 9 : Comportement des joueurs**

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle du tournoi.

Le résultat de chaque partie doit être acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier. Il est interdit de parler de parties en cours.

Un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission d'un arbitre. La salle de jeu est définie comme étant la zone de jeu, les toilettes et la buvette. Un joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter sa propre zone de jeu sans la permission de l'arbitre.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle de jeu, ainsi que dans toute autre zone du site à l'exception des extérieurs.

Dans la salle de jeu, il est interdit aux joueurs d'accéder à un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre. Les téléphones mobiles devront être éteints et rangés dans un sac, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie, l'adversaire sera déclaré vainqueur.

### **Article 10 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, rentre le résultat à l'aide de Sharly-Chess. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

### **Article 11 : Forfait**

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

### **Article 12**

L'inscription au « 18<sup>ème</sup> Rapide FIDE de Noisiel » implique l'acceptation :

- du présent Règlement Intérieur
- de la charte du joueur d'Echecs

L'organisateur

Nara OUPINDRIN

Représentant de « Noisiel Echecs »

L'arbitre

Huong BELEY